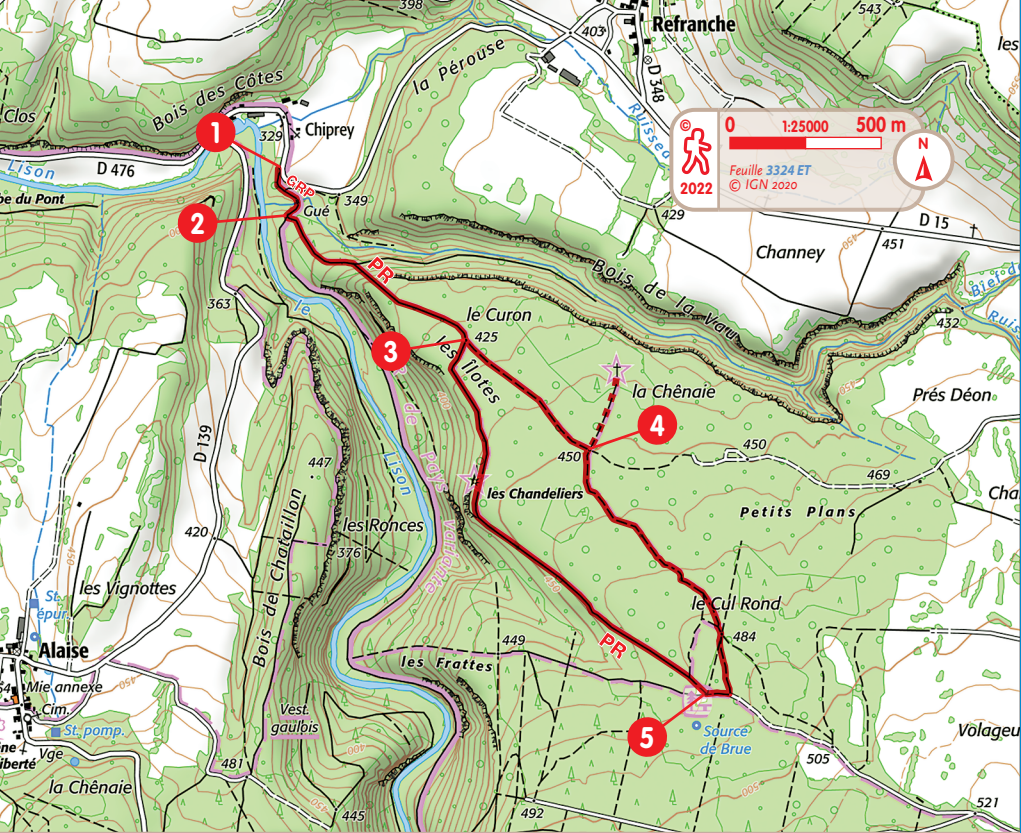




HISTOIRE LES PRÊTRES RÉFRACTAIRES

La Constitution civile du clergé votée en 1790 força les membres de l'Église à prêter serment de fidélité envers la Nation et la Constitution. Le clergé français se scinda alors en deux : d'une part les prêtres constitutionnels, assermentés ou jureurs, qui acceptèrent cette constitution, et les prêtres réfractaires qui la refusèrent. Ceux qui refusaient étaient passibles d'exil, d'emprisonnement ou de mort. Lors de la Terreur, les prêtres réfractaires furent mis « hors-la-loi » par le décret des 20-21 octobre 1793 qui prévoyait leur exécution dans les vingt-quatre heures. Plus de 1 000 prêtres et près de 200 religieuses furent fusillés ou guillotins.



CHANDELIER / PHOTO F.A.

Les Chandeliers

Voici un circuit au caractère sauvage et secret : c'est là, dans la forêt, que se tenaient les messes des prêtres réfractaires pendant la Révolution. En bordure des falaises, un belvédère sur les méandres du Lison et le site géologique des Chandeliers vous attendent. Tout un programme !

- 1** Au bout du parking (poteau des Chandeliers, circuit n° 57), continuer par le chemin, franchir le gué (souvent sec) et poursuivre sur 50 m.
- 2** À l'embranchement, quitter la piste pour le sentier à gauche. Il monte en sous-bois. Au premier croisement, continuer tout droit sur quelques mètres, puis tourner à droite. Ignorer le sentier à droite. Longer un mur de pierres sèches. Le sentier atteint le plateau boisé : poursuivre tout droit.
- 3** À la bifurcation, continuer tout droit (direction « Les prêtres réfractaires ») sur 550 m et atteindre une croisée de sentiers marquée par un poteau-balise.
- > Accès à la combe des Prêtres Réfractaires par le sentier à gauche sur 250 m** [👁] > la croix et le petit autel de pierre rappellent les temps troublés de la Révolution française avec la persécution des prêtres refusant de prêter serment de fidélité à la Constitution ; ces prêtres appelés « réfractaires » par les pouvoirs publics, mais protégés par la population, célébraient la messe dans les bois (panneau explicatif).
- 4** Au poteau-balise, tourner à droite (direction « Fontaine de Brue ») sur le sentier herbeux qui s'élargit en chemin forestier. Au bout, emprunter la piste forestière à droite sur 50 m et atteindre une clairière [👁] > source et fontaine de Brue au sud ; aire de pique-nique ombragée].

- 5** À l'entrée est de la clairière, bifurquer sur le chemin à droite (direction « Les Chandeliers », nord-ouest). Après 80 m, laisser le chemin à droite et continuer tout droit. Le chemin longe la falaise, dessert un belvédère [👁] > vue sur les gorges du Lison] non sécurisé (⚠ > prudence !), puis se faufile entre les Chandeliers [👁] > hautes et massives colonnes rocheuses de plusieurs mètres, résultat de l'érosion de l'eau et du gel sur la roche calcaire]. Poursuivre par le chemin qui s'écarte de la falaise et ramène à la bifurcation de l'aller.
- 3** Tourner à gauche et, par l'itinéraire utilisé à l'aller, redescendre dans la vallée du Lison.
- 2** Reprendre la piste à droite et regagner le parking.

9



2 h
5,3 km



S SITUATION

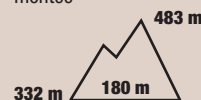
Chiprey (commune d'Éternoz), à 35 km au sud-est de Besançon par les N 83, D 15 et D 139

P PARKING

chemin dans le bois, à 150 m par la route au sud du hameau, avant le virage à

D DÉNIVELLÉE

altitude mini et maxi, dénivellée cumulée à la montée



B BALISAGE

1 à 2 > jaune-rouge
2 à 2 > jaune-bleu et sigle des chandeliers

! DIFFICULTÉ !

- belvédère non protégé entre **5** et **2**
- marches naturelles hautes entre **5** et **2**

À DÉCOUVRIR...

> En chemin :

- murgers (murs de pierres sèches)
- combe et oratoire des prêtres réfractaires
- source et fontaine de la Brue
- vue sur les méandres du Lison
- curiosité géologique des Chandeliers

> Dans la région :

- Alaise : vestiges d'un camp gaulois
- Salins-les-Bains : thermes, saline, fort Saint-André
- Nans-sous-Sainte-Anne : musée de la Taillanderie, source du Lison